



Compte rendu de la rencontre du 17 mai 2011 avec le futur responsable de la direction régionale des finances publiques de Bretagne

L'administrateur général des finances publiques, Monsieur Pierre Louis MARIEL, « préfigurateur » de la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille et Vilaine, a souhaité recevoir les organisations syndicales en compagnie de Messieurs LE DU, PESTKA et VIENNOT, tous les trois directeurs de la future DRFIP.

En préambule, il nous a informé qu'il était précédemment directeur départemental des finances publiques de la Seine et Marne, après avoir été TPG et ancien n°2 de la direction générale de la comptabilité publique.

Il nous a dit vouloir entretenir des relations de qualité avec les syndicats et être sensible au bon fonctionnement des services. Il se veut constructif, souhaite établir des contacts directs, échanger, et déclare qu'il « ne sait pas mentir ». Nous verrons à l'usage car nous avons l'habitude de ce type d'engagement à l'arrivée de tout nouveau directeur : le résultat n'est pas toujours à la hauteur des déclarations initiales... A noter que M. MARIEL s'est engagé à recevoir tout agent du département qui souhaitera le rencontrer. Espérons pour lui que les 2000 agents n'en feront pas tous la demande...

Il nous a ensuite présenté ses objectifs et la méthode qu'il allait mettre en œuvre pour les atteindre. La direction régionale des finances publiques doit être créée avant la fin de l'été et son organisation sera présentée lors d'un CTPD programmé début juillet. En attendant, la DRFIP n'ayant pas d'existence légale, ce sont officiellement M. LE DU et M. PESTKA qui sont les responsables de leur filière d'origine. Toutefois, M. MARIEL nous a bien précisé que c'est d'ores et déjà bien lui le chef. Les organisations syndicales seront informées du contenu du projet définitif au plus tard le 15 juin.

La direction sera organisée autour 3 pôles : un pôle gestion fiscale, un pôle gestion publique et un pôle transverse (gestion du personnel et budget), avec à leur tête des directeurs qui eux-mêmes chapoteront un adjoint et des directeurs divisionnaires.

C'est Monsieur MARIEL qui a parlé avant nous d'armée mexicaine...

Nous avons dénoncé la constitution de cette armée mexicaine financée par les suppressions d'emplois. Nous avons aussi rappelé notre opposition à la fusion qui est le prétexte pour supprimer des emplois.

Nous avons fait part de notre inquiétude sur le niveau du soutien qui sera apporté aux agents et sur les difficultés probables à trouver des interlocuteurs capables de prendre des décisions dans un contexte de dysfonctionnement dans les services et de démarrage de la nouvelle structure...

Le directeur nous a répondu qu'il allait demander aux chefs de service d'identifier les sujets de préoccupation. Un groupe de travail se réunira sur la base de 5 ou 6 thématiques afin de définir qui fera quoi et quel processus de décision sera adopté.

Le résultat sera publié sur Ulysse.

Monsieur MARIEL ne mettrait-il pas là en application ses cours de management ?

Dans sa lettre adressée aux agents, il souhaite « relever de nombreux défis dans les prochains mois », et il est convaincu « que nous les gagnerons grâce à nos atouts et à notre parfaite cohésion ».

Nous avons tenu à lui rappeler la réalité des difficultés dans les services.

Ainsi, des SIE aux postes comptables en passant par les SIP, ce sont l'ensemble des services et des agents qui souffrent du manque d'effectifs. En 2011, 19 emplois C dans la filière fiscale et

42 emplois C dans la filière gestion publique sont supprimés. Dans le même temps, 42 et 56 départs à la retraite respectivement côté fiscal et gestion publique seront effectifs.

Les conditions de travail vont encore se détériorer avec des conséquences sur la qualité de l'exercice de nos missions et la qualité du service public.

Nous avons mis en garde les directeurs présents sur le niveau de santé des agents qui, pour beaucoup, souffrent au travail. Les risques psychosociaux recensés dans le document unique de l'évaluation des risques professionnels en sont une illustration.

Pour la CGT, les causes du mal être sont dues au manque d'emplois, aux réformes de structures qui s'accumulent, à la polyvalence, aux normes qualité qui structurent d'autorité l'organisation du travail et imposent des contraintes. Le manque de reconnaissance dans les déroulements des carrières et les salaires contribue à augmenter ce mal être.

Nous avons rappelé nos revendications à savoir :

- des moyens humains nécessaires à l'accomplissement de l'ensemble de nos missions et à l'égalité de traitement des citoyens ;
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ;
- l'amélioration des conditions de vie au travail, sans stress et sans tension

Sur les emplois, Monsieur MARIEL a eu une réponse sans surprise que nous avons déjà entendue : « je ne suis pas le bon interlocuteur, les suppressions d'emplois me sont imposées ».

Sur la question de la souffrance au travail, il a été très bref. Il s'est contenté de dire qu'il fera en sorte qu'il y en ait moins...

En revanche, sur le manque de reconnaissance que nous avons pointé, il a répondu qu'on s'en sortait bien à la DGFIP par rapport à d'autres administrations. Il a pris comme exemple la prime de fusion et nos déroulés de carrière. Il a rajouté que les responsables délivraient « sincèrement » des messages de remerciement.

Pour la CGT, le manque de reconnaissance est réel et génère un sentiment de frustration.

Le DSF, Monsieur LE DU, a voulu renchérir : « les agents disent, je n'en peux plus au travail » Pourtant, toujours selon ses propos, le ministre leur écrit régulièrement que les résultats sont bons. Il est persuadé qu'il faut convaincre les agents que le monde a changé et qu'on ne peut donc pas travailler comme avant. Il faut faire accepter l'idée que la collectivité doit s'adapter...

Dans la même logique, il nous a expliqué qu'il existe un décalage entre la réalité de la souffrance au travail des agents et ce que l'administration attend d'eux.

Chacun appréciera la teneur des propos du DSF qui, lui aussi, a bien retenu les cours de management qui lui ont été enseignés.

La réalité dans les services est tout autre : la souffrance au travail est réelle. Ce sont les indicateurs qui guident nos responsables. Et contrairement à ce que le DSF sous-entend les agents ne se mettent pas la pression eux-mêmes.

Pour la CGT, les causes du mal être sont, comme il a été déjà été évoqué, dues au manque d'emplois, aux réformes de structures, à la polyvalence, aux normes qualité qui structurent d'autorité l'organisation du travail et imposent des contraintes.

La délégation CGT Finances Publiques 35 :

- **Dominique JESTIN** (ERD, filière gestion publique),
- **Stéphanie HUET** (SIE Rennes Est, filière fiscale),
- **Hervé COUVERT** (TCA, filière gestion publique),
- **Jacques STEPHAN** (SIP Rennes sud, filière fiscale).